

DEBUT DES COURS : **LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025** - FIN DES COURS : **SAMEDI 6 JUIN 2026**

FICHE D'INSCRIPTION ADULTES - MONTPELLIER ODYSSEUM

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mail (**obligatoire**) :

Date de Naissance : / /

Taille t-shirt : XS S M L

1ere inscription ou Renouvellement

Cours Adultes : 570€			
<input type="checkbox"/> Lundi 19h30 à 21h30	<input type="checkbox"/> Mardi 12h00 à 14h00	<input type="checkbox"/> Mardi 19h30 à 21h30	<input type="checkbox"/> Jeudi 19h45 à 21h45

Option « Pack Alti'Académie » : Grimpe illimitée dans toutes les salles Altissimo en dehors des créneaux de cours et sur la période de l'école d'escalade : **160€**

Je verse la somme de€ par Chèque CB Espèces Coupons Sport Chèques Vacances

Fait le : _____

A : _____

Nom : _____

Signature : _____

CONDITIONS GENERALES D'ADHESION A L'ECOLE D'ESCALADE

REGLEMENT INTERIEUR

- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.
- L'adhésion implique l'acceptation et le respect du règlement intérieur de la salle Altissimo.
- Les élèves s'engagent à suivre les consignes et recommandations de l'encadrant responsable de la séance.
- En cas de comportement dangereux répété ou d'inadaptation manifeste à la pratique de l'escalade, l'encadrant se réserve le droit d'exclure définitivement le participant.
- Bien que les encadrants mettent tout en œuvre pour garantir la sécurité, les élèves reconnaissent pratiquer l'escalade à leurs risques et périls.
- Le matériel mis à disposition durant les cours (chaussons, baudrier, système d'assurage) doit être utilisé avec soin par les grimpeurs.

COTISATION A L'ECOLE

- L'inscription est validée uniquement lorsque la fiche d'inscription est dûment remplie, accompagnée des conditions générales signées et du règlement de la cotisation.
- L'adhésion peut être effectuée au comptant ou en 3 fois sans frais (3 chèques datés et signés à l'ordre d'Altissimo).
- Pour les modes de règlement ANCV ou Chèques Vacances aucun remboursement ne pourra être effectué.
- **Aucune résiliation n'est possible, sauf sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude définitive à la pratique de l'escalade. Si le paiement de votre cotisation a été effectué par ANCV ou Chèques Vacances aucun remboursement ne pourra être effectué.**
- Tout trimestre commencé étant dû.
- En cas d'interruption temporaire, aucun remboursement ne sera accordé.

« DROIT A L'IMAGE » - « INFORMATIQUE ET LIBERTES »

- Dans le cadre de ses activités, Altissimo peut être amené à prendre des photographies ou des vidéos de vous ou votre enfant et à les utiliser sur ses supports de communication, sans limite de temps ni de lieu. Si vous ne souhaitez pas que vous ou votre enfant soyez pris en photos ou en vidéo, nous vous remercions de nous faire parvenir un courrier indiquant votre refus.
- Conformément à l'article 40 de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant.

J'ai lu et accepte le règlement intérieur de l'école d'escalade pour la saison 2025/2026.

Je souhaite une facture : OUI NON Ordre :

Pour toutes questions ou informations complémentaires, contactez-nous au 04 67 64 14 18 ou par mail à l'adresse suivante : altiacademieodysseum@altissimo.fr

Fait le : _____ A : _____

Nom : _____ Signature : _____